

DECLARATION SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES NEGOCIATIONS

Monsieur le Président:

1. Près d'un an et demi s'est écoulé depuis que, en février 1979, nous avons entamé nos négociations d'adhésion. Je crois que c'est là une période de temps suffisamment longue pour nous obliger, de part et d'autre, à nous livrer à une analyse approfondie du chemin que nous avons parcouru jusqu'à présent.

Permettez-moi, tout d'abord, de parler du travail réalisé pendant cette période. Nous devons signaler avec satisfaction que le programme convenu pour l'examen du droit communautaire dérivé a été rempli avec des résultats utiles conformément au calendrier prévu, le dernier des chapitres de ce programme, relatif à l'agriculture, ayant été abordé pendant la première semaine du mois de juillet. L'Administration espagnole a fourni un grand effort pour réaliser ce travail qui doit, sans doute, faciliter de notre part le bon déroulement de la négociation. (1)

../..

---

(1) L'Administration espagnole a tenu, au cours de la dernière année, 25 séances de travail avec les Services de la Commission auxquelles ont participé près de 200 fonctionnaires.

## DELEGACION ESPAÑOLA

Une mention spéciale méritent les nombreuses réunions de délégations espagnoles et de la Commission destinées à analyser l'état actuel et les perspectives des politiques respectives dans différents secteurs de l'économie, notamment sur le secteur agricole tout au long du mois d'octobre dernier et sur divers secteurs industriels au cours de 19 séances de travail. Ces réunions ont permis une connaissance plus poussée des structures économiques respectives, ce qui, sans doute, doit contribuer à ce que le processus de l'intégration ait lieu dans les meilleures conditions..

2. Sur les chapitres que les deux Délégations ont convenu d'examiner pendant la première phase des négociations, l'Espagne et la Communauté ont fait connaître leurs positions respectives en ce qui concerne l'union douanière, la fiscalité, la CECA, les relations extérieures, les transports, les mouvements de capitaux, le droit d'établissement et la libre prestation de services, la politique régionale, la politique sociale et la libre circulation des travailleurs, les questions économiques et financières, les ressources propres et l'Euratom. En outre, l'Espagne a exposé aujourd'hui sa position en ce qui concerne la politique de la pêche.
3. Les chapitres examinés par la Délégation de la Communauté et la Délégation espagnole ont fait l'objet d'une étude approfondie qui a permis de préciser, pour une bonne

..../..

DELEGACION ESPAÑOLA

partie de ces chapitres, les positions respectives au point de les mettre en état de parvenir à des solutions pendant la phase qui commence à partir de l'été. Des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne des chapitres tels que l'Union douanière, les relations extérieures, les transports et les mouvements de capitaux, auxquels ont contribué les nombreuses réunions de Groupes de Travail qui ont eu lieu jusqu'à présent. En revanche, certains autres chapitres exigent encore une plus grande précision de nos positions respectives en vue de la recherche des solutions adéquates.

4. Le traitement, minutieux et profond, de certains des chapitres nous a fourni l'occasion d'analyser des aspects, qui tout en étant peut-être très techniques, n'en sont pas moins importants aux fins des négociations, tels que les droits de base, le régime des zones franches, la libre pratique ou le trafic de perfectionnement. Si cette tendance s'était poursuivie ces derniers temps dans les négociations, celles-ci en seraient sans doute à un stade sensiblement plus avancé.
5. A plusieurs reprises, j'ai mis en relief la nécessité d'un traitement harmonieux et équilibré des différents secteurs touchés par l'adhésion. Je pense, toutefois, qu'un bref aperçu des sujets examinés révèle une asymétrie évidente dans la profondeur et le détail de leur traitement. Plusieurs chapitres importants n'ont pas encore été abordés par la Communauté, ce qui donne lieu à

..//..

DELEGACION ESPAÑOLA

un déséquilibre grave affectant la bonne marche de l'ensemble des négociations.

6. En résumé, Monsieur le Président, les négociations se sont ouvertes il y a environ un an et demi et elles ont progressé diligemment sur certains chapitres importants, bien que sur des plans déséquilibrés qui justifient les craintes que j'ai exprimées à différentes occasions.

Dans quelques uns de ces domaines et sous réserve de certaines précisions encore utiles, le terrain est préparé pour entamer une phase définitive des solutions. Il reste, par contre, d'autres questions non moins importantes qui n'ont pas été abordées ou pour lesquelles un long chemin reste encore à parcourir.

7. Je crois, Monsieur le Président, que la négociation doit se poursuivre sur tous les chapitres dont nous avons convenu au début de la négociation. Ma Délégation est prête à fixer, d'un commun accord avec la vôtre, un programme de travail permettant un progrès efficace et satisfaisant de la négociation sous votre Présidence.